

LA LEPTOSPIROSE



La leptospirose est une maladie due à une bactérie dont il existe plus de 200 sérotypes différents.

Pour la population générale, la leptospirose est associée aux eaux douces de surface.

En milieu professionnel, elle est souvent associée au travail en égouts. Il ne faut cependant pas négliger d'autres professions en contact avec les animaux ou de l'environnement souillé : travailleurs des berges, équarisseurs...

De même, si elle est le plus souvent associée aux rats et ragondins, il faut savoir que tous les mammifères peuvent être infectés à différents degrés, comme par exemple les chiens et les porcs.

La leptospirose est une maladie liée aux activités de loisirs et à l'activité professionnelle. Elle est reconnue comme maladie professionnelle (tableau 19 A).

Elle n'est plus une maladie à déclaration obligatoire depuis 1986.

Pôle Santé au travail

Médecine préventive - Prévention / Handicap

Dr Nathalie BREST-SOMMET Amina KOUBI
Séverine DUTRONC Karim FATNASSI

medecine@cdg71.fr

prevention@cdg71.fr / handicap@cdg71.fr

6, rue de Flacé - 71018 Mâcon Cedex
Tél 03 85 21 19 19 - Fax 03 85 21 19 10



EPIDEMIOLOGIE :

En France, le nombre de cas recensés varie en fonction des régions et de leur écosystème.

Les leptospires survivent d'autant mieux dans la nature que le milieu leur est favorable : **humidité, température entre 20 et 30°, zones abritées, ombragées (berges).**

Associé aux baignades, les cas recensés connaissent classiquement des pics en août et septembre en métropole.

300 à 400 cas par an sont recensés en France métropolitaine, soit une incidence de 0,5 cas pour 100 000 habitants.

Les régions les plus touchées sont la Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Limousin.

LA MALADIE CHEZ L'ANIMAL :

Les rongeurs, surtout les espèces sauvages, sont très réceptifs aux leptospires mais peu sensibles (développent peu la maladie), ce qui fait d'eux le réservoir le plus efficace.

Les bactéries colonisent différents organes dont les reins, de ce fait la voie d'élimination préférentielle est l'urine.

Le sérotype « icterohaemorrhagia » (30% des cas) à l'origine des formes les plus sévères de la maladie chez l'homme, est dominant chez les porcins, ainsi que chez les rats et ragondins.

LA MALADIE CHEZ L'HOMME :

L'incubation dure de 7 à 12 jours.

La contamination est liée au contact direct avec les animaux malades et leurs urines mais surtout avec l'environnement souillé.

La contamination se fait par contact des bactéries avec les muqueuses et la peau.

La salive des animaux n'est pas contaminante.

La forme pseudo-grippale est la plus fréquente.

Elle associe une fièvre élevée avec des maux de tête, des douleurs musculaires, articulaires, signes qui peuvent régresser en quelques jours puis réapparaître.

Avec le sérotype « icterohaemorrhagia », des complications viscérales peuvent apparaître au 3^e jour (5% des cas) : atteinte hépatique avec « jaunisse », insuffisance rénale, manifestations hémorragiques, pneumonie, atteinte cardiaque, neuro-méningée. Le taux de mortalité est de 15 à 40%.

Quelle que soit la forme, la mise sous traitement antibiotique précoce améliore le pronostic.

La maladie ne confère pas d'immunité durable.



RISQUES PROFESSIONNELS :

Les activités professionnelles à risque sont celles mettant le travailleur en contact avec les eaux douces ou les sols humides contaminés par les urines de rat :

- ◆ égoutiers
- ◆ personnel de station d'épuration
- ◆ professionnels d'entretien des berges et des voies navigables
- ◆ pisciculteurs.

Sont aussi concernés les professionnels en contact avec des animaux infectés (chiens, bovins, renards, sangliers) vivants ou morts, ou leur environnement souillé (vétérinaires, abattoirs, laboratoires...).

Des professions concernant les activités nautiques en milieu naturel ou les travaux d'assistance, de secours et de sauvetage en milieu aquatique naturel, ont été rajoutés au tableau du régime général.

30% des cas enregistrés en santé publique chaque année pourraient être d'origine professionnelle.

Cependant, une cinquantaine de cas par an est reconnue par les organismes sociaux.

PREVENTION :

Il faut limiter, quand c'est possible, la prolifération des rongeurs (ex : nettoyage des locaux pour éviter les dépôts de nourriture, dératisation régulière des caves, fermeture des locaux poubelles...).

Les **mesures individuelles** consistent, en cas de contact régulier avec les eaux douces, à :

- ◆ porter des gants, bottes, cuissardes, vêtements de protection, voire de lunettes anti-projection
- ◆ se laver les mains, désinfecter les plaies et égratignures au savon et à l'eau potable ou avec un antiseptique ; protéger ultérieurement cette plaie ou égratignure par un pansement imperméable
- ◆ se rincer abondamment et immédiatement les yeux avec de l'eau potable en cas de projection dans les yeux
- ◆ transporter les déchets et cadavres dans des sacs étanches.

Il est important pour les agents exposés d'être informés des risques et d'indiquer à leur médecin traitant leur profession en cas de symptômes évocateurs.



VACCINATION :

Le vaccin actuellement disponible ne protège que contre le sérotype « ictero-haemorrhagia ».

Le schéma vaccinal est lourd et contraignant : 3 injections initiales puis des rappels tous les 2 ans.

L'avis de Conseil supérieur d'hygiène publique de France du 18 mars 2005 insiste sur la mise en place des moyens de prévention collectifs et individuels comme préalable à la vaccination.

Il insiste également sur l'information à donner à l'agent sur la maladie, les comportements à risque, mais aussi sur ***l'efficacité relative du vaccin.***

La vaccination doit être proposée au cas par cas, par le médecin de prévention, en fonction de l'évaluation individuelle du risque.

La vaccination ne dispense absolument pas de la mise en place et du respect des mesures de prévention collectives et individuelles.

En aucun cas, la vaccination doit être prise comme une « garantie » permettant de se passer des autres moyens de prévention.

Le service médecine préventive du centre de gestion de Saône et Loire est à votre disposition pour toutes questions et informations complémentaires.